

ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



Introduction/Vision

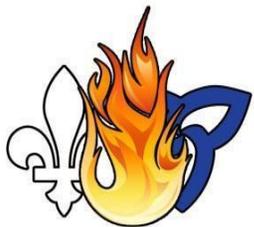
À l'école élémentaire catholique St-Jean-Baptiste, notre code de vie fait appel à trois valeurs de base: le respect, la responsabilité et l'engagement. Ces trois valeurs sont tissées dans le fil conducteur de la fierté francophone et catholique ainsi que le bien-être pour tous et toutes. L'ÉEC St-Jean-Baptiste s'engage à offrir une éducation de langue française de haute qualité dans un milieu culturel francophone où chaque enfant a sa place!

Définition de notre code de vie

Notre code de vie vise à favoriser un climat positif où le bien-être de tous les membres de la communauté scolaire est une priorité : élève, enseignant/e, personnel scolaire, parent, bénévole. L'objectif du code de vie est de favoriser l'implantation de services pédagogiques et parascolaires uniformes pour assurer le plein épanouissement personnel et académique de l'élève afin de maximiser sa réussite à tous les niveaux. Notre approche pédagogique supporte le développement d'habiletés sociales afin que tous puissent vivre en harmonie, et ce, avec un sentiment de sécurité.

Les normes et attentes de comportement décrites dans ce document visent tous les élèves et demande la collaboration de tous les membres de la communauté scolaire, y compris les enseignants/tes, les membres du personnel, les bénévoles, les parents et les visiteurs lors:

- de leur présence sur le terrain de l'école;
- d'un voyage éducatif;
- du transport scolaire en autobus;
- des activités parascolaires;
- de toutes activités qui pourraient avoir un impact sur le climat scolaire de l'école.



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



Principes directeurs

Les principes directeurs du code de vie sont basés sur la *Matrice des comportements attendus de l'ÉEC St-Jean-Baptiste*. La matrice des comportements vise à :

- Développer un sentiment de fierté personnelle francophone
- Développer le sentiment d'appartenance
- Encourager les élèves à adopter des comportements positifs et propices à l'apprentissage
- Acquérir des habiletés et habitudes de travail propices à l'apprentissage
- Encourager les élèves à devenir des citoyens catholiques responsables
- Favoriser la communication et la collaboration entre les différents membres de la communauté scolaire
- Inciter les membres de la communauté scolaire à agir en tant que modèle face aux valeurs du code de vie et de la matrice des comportements attendus

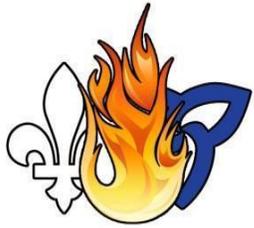


Matrice des comportements attendus ÉEC St-Jean-Baptiste



Les responsabilités des élèves

- ★ Je communique en français, avec politesse, en tout temps;
- ★ Je m'engage à suivre la matrice des comportements attendus de l'école;
- ★ Je participe à créer un climat sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage;
- ★ J'écoute attentivement les consignes du personnel scolaire;



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



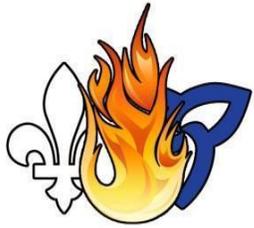
- ★ Je me respecte et je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles;
- ★ J'accepte les conséquences de mes choix et je fais des gestes réparateurs;
- ★ Je fais preuve d'honnêteté dans mes interactions et dans mes réalisations;
- ★ Je respecte mon environnement.

Les engagements du personnel de l'école

- ★ Assurer la mise en oeuvre de la matrice des comportements attendus avec une approche bienveillante;
- ★ Assurer un milieu sécuritaire et un environnement dynamique;
- ★ Offrir un climat d'apprentissage sain et accueillant;
- ★ Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion.

Les responsabilités de la direction

- ★ S'assurer que l'équipe-école mette en œuvre la matrice de comportement et que les élèves adhèrent au code de vie;
- ★ Appuyer les membres du personnel dans leurs interventions;
- ★ Assurer une communication ouverte et proactive entre l'école et la famille;
- ★ Encourager les initiatives axées sur les besoins sociaux et émotionnels des enfants;
- ★ Offrir un environnement bienveillant, accueillant, inclusif et équitable;
- ★ Promouvoir un climat positif et sécuritaire.



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



Les responsabilités des parents

- ★ J'encourage et j'aide mon enfant à faire des bons choix;
- ★ J'incite mon enfant à respecter le code de vie et la matrice des comportements attendus de l'école;
- ★ Je m'assure de la ponctualité et l'assiduité de mon enfant;
- ★ Je m'intéresse activement à la réussite de mon enfant en valorisant ses efforts;
- ★ Je participe aux rencontres collaboratives avec le personnel scolaire pour le bien-être de mon enfant;
- ★ Je maintiens une communication positive avec l'enseignant/e de mon enfant.

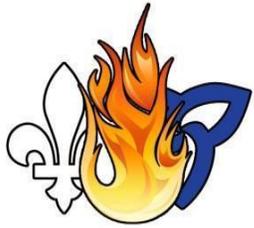
Code de conduite provincial

Le code de conduite provincial découle de la Loi sur l'éducation (article 301 (1) (2)) et précise les normes de comportement. Le code de conduite s'applique à tous les membres de la communauté scolaire qui se retrouvent sur les lieux de l'école lors des activités sportives de l'école, dans l'autobus scolaire, au cours des activités périscolaires/parascolaires extérieures parrainées par l'école ou le Conseil ou tout autre contexte où un acte posé a des répercussions sur le climat scolaire.

Le code de conduite provincial donne également des précisions quant aux activités qui sont interdites pour assurer la sécurité de l'élève et des personnes du milieu scolaire. Ces activités figurent dans la Loi sur l'Éducation aux articles 306 et 310. Pour de plus amples renseignements, visitez le lien suivant:

Directive administrative du CSC Mon Avenir sur le code de conduite:

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.7.1.pdf>



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



DISCIPLINE PROGRESSIVE

L'intervention faite dans le cadre de la discipline progressive est basée sur une approche éducative qui favorise l'apprentissage et la responsabilisation de l'élève de son comportement en lui offrant un encadrement et un soutien. Le comportement inapproprié de l'élève devient une occasion de comprendre le lien entre ses actions et la conséquence naturelle. Cette démarche guide l'élève à tirer des leçons des choix qu'il fait et à l'orienter vers les bons choix. La discipline progressive s'insère dans un continuum d'interventions pouvant débiter par un rappel du code de vie, d'un avertissement, d'une communication avec le parent/tutrice/tuteur et/ou d'un geste réparateur. Il faut cependant noter que la discipline progressive tient compte de la nature et de la gravité du comportement et les conséquences de ces derniers sur le climat scolaire.

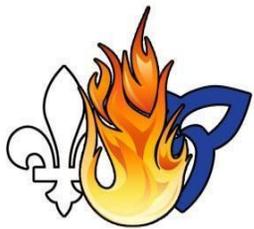
Directive administrative du CSC Mon Avenir sur la discipline progressive :

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.9.6.pdf>

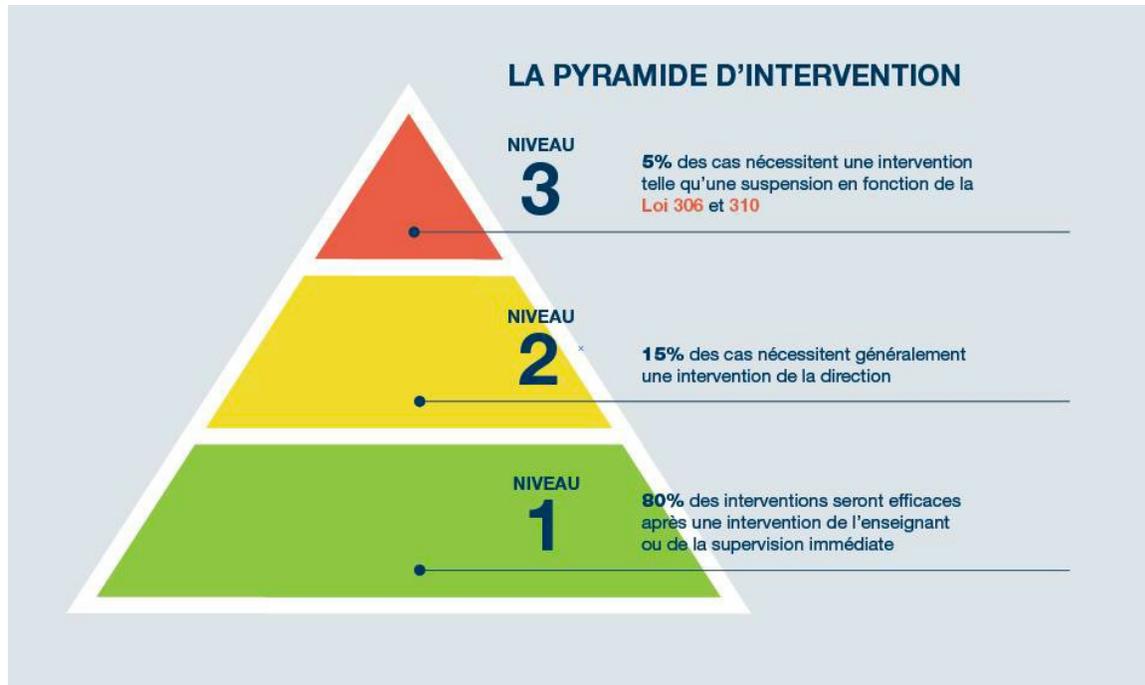
Directives administratives du CSC Mon Avenir sur la suspension:

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.9.1.pdf>

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.9.2.pdf>



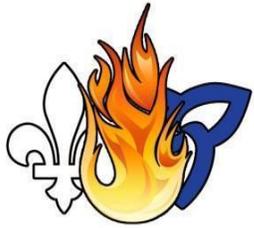
ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



L'INTIMIDATION

L'intimidation peut être un comportement ponctuel ou répété adopté par une personne ou un groupe de personnes.

L'intimidation se produit dans des situations où il y a un déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre des personnes ou des groupes, et peut être un symptôme de racisme, de classisme, d'homophobie, de sexisme, de discrimination religieuse, de discrimination ethnique ou d'autres formes de préjugés ou de discrimination. Elle peut également être fondée entre autres sur la taille, l'apparence, les habiletés ou d'autres facteurs réels ou perçus. Les perceptions sur les différences sont souvent fondées sur des stéréotypes perpétués dans la société en général.



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



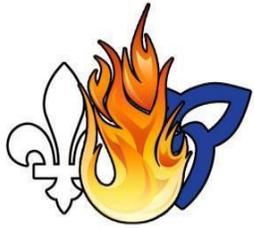
L'intimidation, y compris la cyberintimidation, peut être intentionnelle ou non intentionnelle, directe ou indirecte, et peut s'exprimer de plusieurs façons : de manière physique (par exemple, bousculades, crocs-en-jambe), de manière verbale (par exemple, injures, insultes, menaces, remarques sexistes, racistes ou transphobes) et de manière sociale, aussi appelée relationnelle (par exemple, propagation de rumeurs, exclusion intentionnelle, humiliation publique), ou encore par la destruction du bien d'autrui.

Pour prendre des mesures contre l'intimidation, le personnel scolaire doit examiner les causes profondes du comportement et déterminer les interventions les plus efficaces.

L'intimidation peut :

- avoir des effets néfastes sur l'apprentissage, sur la présence, sur la sécurité ou le sentiment de sécurité, sur le sentiment d'identité et sur la santé mentale et le bien-être général des élèves
- créer un climat négatif à l'école ou lors des activités scolaires (à l'école ou ailleurs) pour une personne, un groupe ou l'école entière

À l'école, une situation d'intimidation est susceptible de naître lorsqu'une personne se distingue d'une autre en raison d'une ou plusieurs caractéristiques qui lui sont propres (qu'elles soient réelles ou non). Ces différences sont reliées à la taille, la force, l'âge, l'intelligence, la situation économique, le statut social, la solidarité des pairs, l'apparence, la religion, l'origine ethnique, un handicap, des besoins particuliers, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe et la race. Il est important de ne pas confondre l'intimidation avec un conflit.



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



Il est de la responsabilité de tous les intervenants et intervenantes (adultes et élèves) d'arrêter l'intimidation. L'école élémentaire catholique St-Jean-Baptiste, en partenariat avec les parents, doit offrir un milieu d'apprentissage sécuritaire afin que chaque élève puisse cheminer vers l'actualisation de son plein potentiel tant sur le plan personnel, social que scolaire.

Directive administrative du CSC Mon Avenir sur l'intimidation :

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.7.3.pdf>

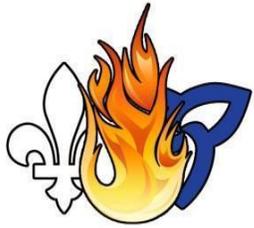
[Politique/Programmes note 144](#)

CODE VESTIMENTAIRE - ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Le Conseil scolaire catholique Mon Avenir (CSC Mon Avenir) et l'école élémentaire catholique St-Jean-Baptiste croient qu'une tenue vestimentaire appropriée et acceptable reflète ses attitudes et ses valeurs chrétiennes ainsi que celles du système scolaire catholique. Le code vestimentaire vise à créer un milieu d'apprentissage et de travail favorisant le respect.

Le Conseil et l'école exigent la mise en vigueur d'un code vestimentaire visant l'apparence et une tenue vestimentaire soignée et modeste dans chacune de ses écoles. Le code de tenue vestimentaire s'adresse à tous les élèves qui se trouvent sur le terrain ou dans les écoles du Conseil, à bord des autobus scolaires ou participant à une activité autorisée.

Dans une école élémentaire où le port de l'uniforme est obligatoire, ce dernier doit être en bon état et sans aucune altération. Chaque école doit établir un code vestimentaire qui doit être respecté par tous les élèves.

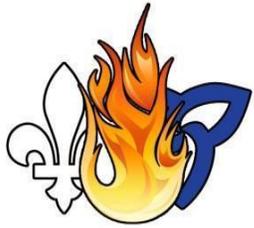


ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



Éléments du code vestimentaire exigé :

- Être opaque et couvrir les sous-vêtements et parties privées;
- Se conformer aux exigences établies en matière de santé et de sécurité pour l'activité prévue (p. ex. cours sur la santé et l'éducation physique, cours de sciences, événements sportifs, enseignement technique, cours de théâtre/danse, etc.);
- Être exempte d'images ou de langage offensants, obscènes, vulgaires, y compris le blasphème, la haine et la pornographie ;
- Être exempte de tout contenu qui est discriminatoire (p. ex. raciste, anti-noir, anti-autochtone, antisémite, islamophobe, sexiste, transphobe, homophobe, classiste etc.), ou qui pourrait raisonnablement être interprété comme diffamatoire, menaçant, harcelant ou qui promeut des préjugés ou la haine;
- Être exempte de symboles, suggestions, promotions ou références à la cigarette, le vapotage, le cannabis, l'alcool, les drogues ou tout attirail connexe qui promeut ou incite à la violence ou à toute conduite illégale ou une activité criminelle;
- Favoriser le fonctionnement sécuritaire de l'école, sans limiter ou restreindre le droit d'autrui et sans créer un risque raisonnablement prévisible d'ingérence ou d'atteinte aux droits en vigueur;



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



- *Être composée de souliers d'intérieurs, pour des raisons d'hygiène et de propreté, dont les espadrilles qui peuvent être portés pour le cours d'éducation physique.*

CODE VESTIMENTAIRE EN ÉDUCATION PHYSIQUE :

Chaussures de sport à semelles non marquantes

Une paire de bas

Un short sportif ou un pantalon de sport

Un chandail à manches courtes

Le port de bijoux est interdit

Directive administrative du CSC Mon Avenir sur le code vestimentaire:

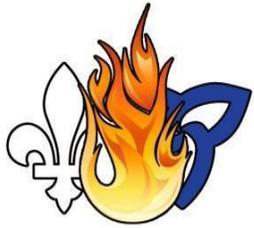
<https://cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.8.1.pdf>

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.8.pdf>

OBJETS INTERDITS (À BORD DE L'AUTOBUS ET À L'ÉCOLE)

Pour prévenir les blessures, les accidents, le vol et les conflits entre élèves, les objets suivants sont interdits :

- les planches à roulettes;
- les bâtons et balles de baseball ou balles dures;
- les ballons (à bord l'autobus);
- les bâtons de hockey;
- les trottinettes;
- les patins à roues alignées;
- les espadrilles à roulettes;
- les parapluies aux récréations;
- les loupes et les ciseaux dans la cour d'école;
- tout objet représentant la violence;
- tout objet dangereux incluant les couteaux;
- tout jouet (incluant les cartes de collection) de la maison à l'exception de lors des journées privilégiées;
- appareils électroniques personnels (iPods, téléphones cellulaires, jeux électroniques, etc.);
- tabac, alcool, matériel inapproprié, drogue;



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



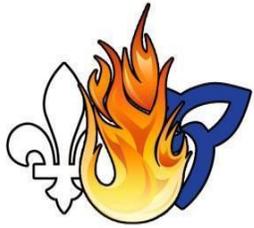
UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Au Conseil scolaire catholique Mon Avenir (CSC Mon Avenir) et à l'école élémentaire catholique St-Jean-Baptiste, nous croyons que la technologie est un outil important pour favoriser l'apprentissage des élèves et permettre à ceux-ci d'avoir accès à l'information. Pour ce faire, il est primordial que tous les élèves soient de bons citoyens numériques en suivant les règles d'usage acceptables en utilisant la technologie appartenant à l'école (logiciels, matériel, réseau). L'utilisation d'équipements électroniques personnels (cellulaire, tablette, ordinateur portable, etc) à des fins scolaires doit suivre ces mêmes règles en tout temps.

Éléments exigés pour l'utilisation des technologies numériques pour les élèves du CSC Mon Avenir :

L'utilisation des technologies sur les lieux scolaires est un privilège. Pour cette raison l'élève doit;

- Utiliser les outils informatiques, mis à sa disposition, à des fins scolaires exclusivement. Il ne peut télécharger aucun document électronique nuisant à la sécurité du réseau informatique.
- Utiliser l'adresse courriel du conseil ainsi que le réseau internet du conseil pour des tâches scolaires seulement.
- Conserver personnellement son code d'utilisateur et son mot de passe en tout temps.
- Demander la permission à un membre du personnel avant d'utiliser tout appareil électronique appartenant à l'école ainsi que le réseau internet scolaire.



ÉEC St-Jean-Baptiste
Directrice: Pascale Salloum
1910 Broad Hollow Gate
Mississauga (ON) L5L 3T4
Tél.: (905) 820-7460
www.facebook.com/EECSJB



- Demander en tout temps à un membre du personnel avant d'imprimer un document.
- Dénoncer tout acte de vandalisme ou d'infraction ayant trait à la sécurité ou à une problématique éthique ou technique, à un adulte.
- Respecter la vie privée des autres membres de la communauté scolaire donc l'élève ne peut en aucun moment photographier ou filmer une personne ou un groupe de personnes sans leur consentement. Ceci s'applique à l'école, à bord de l'autobus scolaire ou lors de toutes autres activités reliées à l'école.
- Respecter les directives administratives du conseil. Donc un élève ne peut en aucun temps transmettre du matériel ou de l'information obscène, raciste, sexiste ou haineuse portant atteinte à une personne ou un groupe de personnes sur les médias sociaux, qui pourrait nuire au climat scolaire.

Tout usage d'un appareil électronique personnel sur les lieux scolaires portant atteinte au climat scolaire pourrait être sujet à vérification. L'école n'est pas responsable des bris ou vols d'objets de valeur personnel et n'en assume pas la responsabilité.

Les attentes en lien avec l'utilisation des technologies numériques découlent des directives administratives du Conseil scolaire :

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.7.3.pdf>

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.7.6.pdf>

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ELV.7.6.1.pdf>

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ADM.26.1.pdf>

<https://www.csdccs.edu.on.ca/publications/politiques/ADM.26.2.pdf>